

# INFO PRESSE

**Sobriété énergétique : le bassin extérieur du Port-Marchand ferme du 22 décembre 2025 au 22 février 2026**



*Afin de réduire la facture énergétique et en application des bonnes pratiques environnementales appliquées par la ville de Toulon, le bassin extérieur chauffé du stade nautique du Port-Marchand sera fermé du 22 décembre 2025 au 22 février 2026, soit un mois de moins que les années précédentes. Les autres bassins couverts de la ville verront leur amplitude d'utilisation élargie afin de permettre à tous les usagers de poursuivre la pratique de la natation.*

Dans le contexte de sobriété énergétique qui s'impose à tout un chacun mais aussi à l'ensemble des collectivités territoriales, la Ville de Toulon a fait à nouveau le choix de modifier les créneaux d'ouverture du bassin extérieur chauffé du stade nautique du Port-Marchand durant la période hivernale. Il sera donc fermé du 22 décembre 2025 au 22 février 2026, les interventions techniques et de maintenance étant programmées au cours de cette fermeture. Pour offrir à tous les usagers (scolaires, particuliers, associations et institutions) un service optimisé permettant de pratiquer la discipline de leur choix, les autres bassins couverts du stade nautique du Port-Marchand dont les horaires ont été ajustés et de de la Ville verront leur amplitude d'utilisation élargie grâce à un redéploiement des ressources humaines.

Le bassin extérieur représente à lui seul 45% de la dépense énergétique totale de l'ensemble des piscines toulonnaises : Pins d'Alep, Léo Lagrange et bassin couvert du Port-Marchand dont l'eau est chauffée par un système de système de récupération de la chaleur solaire. Les capteurs solaires placés sur le toit du bâtiment collectent, en été comme en hiver, les calories de l'atmosphère et du soleil. Une pompe à chaleur valorise ces calories puis les transfère à de l'eau stockée dans plusieurs ballons. Cette eau est aussi utilisée pour les douches. L'énergie économisée grâce à ce système est estimée à 20%. Cette nouvelle organisation s'inscrit dans une politique alliant efficacité énergétique et maintien du service public, tout en conservant des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Construit entre 1970 et 1972 par Alfred Henry, le stade nautique du Port-Marchand prend sa place au sein d'un ensemble d'immeubles imaginé par Serge Mikélian et Jean de Mailly, architecte en chef du réaménagement de la rade. Ce projet s'inscrit dans un programme national lancé par le Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs suite aux résultats décevants des nageurs français aux Jeux olympiques de Mexico en 1968. Le stade nautique est organisé autour d'un bassin olympique à ciel ouvert et d'un imposant plongeur, entourés de gradins. À l'ouest, une toiture en ailes d'oiseau en béton, percée en façade par de larges baies vitrées, abrite la piscine couverte, tandis qu'au nord, un bâtiment courant sur toute la longueur accueille les vestiaires, la réception et les locaux techniques. Le stade nautique est labellisé Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle.

**Contact presse :**

Laurent BONNET

Adjoint au maire en charge des Sports, de la Santé et du Bien-être

04 94 36 30 44

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



2025